

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Nombre de Conseillers en exercice : 10
Nombre de Conseillers Présents : 7
Nombre de Procurations : 2
Nombre de suffrages exprimés : 9
Nombre de voix représentées par les suffrages exprimés : 53

VOTES : Contre : 0 Pour : 9

Date de convocation : 3 mars 2023

DÉLIBÉRATION N°6.1

**AMÉNAGEMENT DU PORT DE LA
TURBALLE - AVENANT n°1 AU MARCHÉ
DE PRESTATION SIMILAIRES (MPS) et
AVENANTS n°5 ET 6 AU MARCHÉ DE
TRAVAUX N°2020TVX_04**

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 10 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix mars, à neuf heures et trente minutes, le Comité syndical s'est réuni en Séance Plénière, en son siège, à Saint Nazaire, sous la présidence de Madame Lydia MEIGNEN, Présidente du Syndicat mixte Les Ports de Loire-Atlantique.

ÉTAIENT PRÉSENTS : *Lydia MEIGNEN, Laurent DUBOST, Sylvie GOSLIN, Daniel ELOI, Patrich HUGUET, Séverine MARCHAND, Claude CAUDAL, délégués titulaires.*

ÉTAIENT ABSENTS : *Christiane VAN GOETHEM, Jean CHARRIER pouvoir à Lydia MEIGNEN, Eloïse BOURREAU GOBIN, pouvoir à Séverine MARCHAND.*

Secrétaire de séance : Sylvie GOSLIN



Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles R. 2194-7 et R2122-7 relatifs, respectivement aux avenants et aux prestations similaires ;

Vu la délibération du Comité Syndical du 30 septembre 2020, approuvant l'attribution et autorisant la signature du marché n° 2020 TVX_04 correspondant à la phase 1 des travaux d'aménagement du port de La Turballe ;

Vu la délibération du Comité Syndical du 16 avril 2021, modifiant la répartition des prestations par co-traitant ;

Vu la délibération du Comité Syndical du 6 décembre 2021, autorisant la signature du Marché de Prestations Similaires et de l'avenant n°4, tous deux relatifs à la verticalisation de la cale de mise à l'eau et à la réalisation des darses en phase 1.

Vu la délibération du Comité Syndical du 6 décembre 2021, autorisant la signature du marché de prestation d'assurance « construction » ;

Vu l'avenant n°1 au marché 2020 TVX_04 rectifiant la mention cochée à l'article 5.3 de l'acte d'engagement et permettant le paiement des entreprises à comptes séparés ;

Vu l'avenant n°2 au marché 2020 TVX_04 ayant pour objet, le transfert de la part de travaux du co-traitant n°3 ATLANTIQUE DRAGAGE au mandataire CHARIER GC ;

Vu l'avenant n°3 au marché 2020 TVX_04 ayant pour objet, la création de prix nouveaux sans incidence financière sur le montant du marché ;

- Vu** l'avenant n°4 ayant pour objet, la construction des darses et la verticalisation de la cale de mise à l'eau ;
- Vu** le projet d'avenant n°5 au marché 2020 TVX_04 ayant pour objet la création de prix nouveaux ;
- Vu** le projet d'avenant n°6 au marché 2020 TVX_04 ayant pour objet une moins-value aux marchés de travaux de phase 1 pour compenser le niveau assurantiel de l'entreprise ;
- Vu** le Marché de Prestations Similaires (MPS) ayant pour objet la construction des darses et la verticalisation de la cale de mise à l'eau ;
- Vu** le projet d'avenant n°1 au Marché de Prestations Similaires (MPS) ayant pour objet la création de prix nouveaux ;

Entendu le Rapport de La Présidente :

1) Le périmètre des travaux de phase 1

La phase 1 du projet d'aménagement du port de La Turballe est composée :

Tout d'abord, du marché initial 2020 TVX_04 qui a consisté à :

- Sécuriser le port en construisant une digue dans le prolongement du terre-plein de réparation navale, et un épi raccordé au terre-plein du Tourlandroux ;
- Approfondir le chenal d'entrée ;
- Agrandir le terre-plein de réparation navale ;
- Déployer un quai dédié aux EMR (énergies marines renouvelables) ;
- Créer une cale de mise à l'eau positionnée dans l'avant-port.

Puis de l'avenant n°4 et du Marché de Prestations Similaires qui ont consisté à :

- Rapatrier la construction des nouvelles darses en phase 1 ;
- Verticaliser la cale de mise à l'eau.

Ces travaux ont été attribués au groupe CHARIER pour les montants suivants :

Désignation	Montant HT
Tranche Ferme	30 579 551.04 euros
Tranche Optionnelle n° 1 VRD	2 002 053.07 euros
Tranche Optionnelle n°2 Quai EMR	1 635 515.63 euros
Avenant n°4	1 687 443.05 euros
TOTAL MARCHES 2020TX_04	35 904 562.79 euros
Marché de Prestations Similaires	3 212 166.21 euros
TOTAL 2020TX_04 + MPS	39 116 729.00 euros

2) Avenant n° 1 : Prix nouveaux au Marché de Prestations Similaires

N° PN	désignation détaillée des prestations	U	quantité	PU	TOTAL HT	MPS
PN 29	Ecubiers	Ft	1,00	24 117,00	24 117,00	24 117,00
PN 35	Tins sous lests des élévateurs	Ft	1,00	13 500,00	13 500,00	13 500,00
Total : PRIX NOUVEAUX						37 617,00 €

Le montant de l'avenant n°1 au Marché de Prestations Similaires est de 37 617.00 euros HT soit une augmentation de 1.17% du montant du marché.

3) Avenant n° 5 : Prix nouveaux au marché 2020TVX_04

Ces prix nouveaux correspondent à des prestations non prévues aux marchés, ils peuvent-être répartis en 3 catégories :

- Les prestations complémentaires demandées par Les Ports de Loire Atlantique : PN 1, 3, 5, 6, 10, 14, 16, 21, 23, 24, 26, 28, 32, 31 ;
- Les aléas de chantier : PN 7, 12 et 17 ;
- Les prestations complémentaires liées aux études d'exécution : PN 2, 4, 13, 19, 22, 25, 27, 30, 33, 34.

N° PN	désignation détaillée des prestations	U	quantité	PU	TOTAL HT	marché de base+ Avenant N° 4
PN01	Reprise voirie Tourlandrou et rue de Fourbihan	Ft	1,00	82 589,00	82 589,00	82 589,00
PN02	Changement classe d'exposition du béton	m3	7 953,00	11,25	89 471,25	89 471,25
PN03	Modification des réseaux incendie	Ft	1,00	20 778,04	20 778,04	20 778,04
PN04	Rideau de bulles déroctage	Ft	1,00	36 750,00	36 750,00	36 750,00
PN05	Allongement du ponton lourd	Ft	1,00	75 700,00	75 700,00	75 700,00
PN06	Fourniture et pose des équipements du ponton lourd	Ft	1,00	41 118,38	41 118,38	41 118,38
PN07	Traitement des conduites amiante	Ft	1,00	53 436,00	53 436,00	53 436,00
PN10	Réalisation des réseaux sur l'épi des Brebis	Ft	1,00	19 971,24	19 971,24	19 971,24
PN12	Arrêt de chantier suite à la découverte d'engins explosifs	Ft	1,00	21 931,25	21 931,25	21 931,25
PN13	Fourniture et pose d'ancrages supplémentaires grue quai Emr	Ft	1,00	14 775,00	14 775,00	14 775,00
PN14	Déplacement du phare babord sur musoir	Ft	1,00	15 015,00	15 015,00	15 015,00
PN16	Garde corps supplémentaire sur musoir et escalier supplémentaire	Ft	1,00	14 537,50	14 537,50	14 537,50
PN17	Modification du balisage avant saison estivale	Ft	1,00	2 300,00	2 300,00	2 300,00
PN19	Modification réseaux élec (TD GE, sous compteurs, box EP, départs supp, ...)	Ft	1,00	58 588,99	58 588,99	58 588,99
PN21	Escalier sup n°2	Ft	1,00	12 825,00	12 825,00	12 825,00
PN22	Travaux sup horloge...	Ft	1,00	4 966,00	4 966,00	4 966,00
PN23	Parking phaidra	Ft	1,00	7 920,40	7 920,40	7 920,40
PN24	Mise en œuvre déversoir triangulaire	Ft	1,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
PN25	modification des bornes de distribution	Ft	1,00	16 088,55	16 088,55	16 088,55
PN26	devis PG-714-22 potelets parking phédra	Ft	1,00	4 273,50	4 273,50	4 273,50
PN27	Béton de remplissage à l'arrière de la darse	Ft	1,00	16 245,90	16 245,90	16 245,90
PN28	devis borne N°13 plaisance légère	Ft	1,00	29 277,68	29 277,68	29 277,68
PN30	Structure ponton darse 40t	Ft	1,00	12 600,00	12 600,00	12 600,00
PN31	Fourreaux complémentaires phase 3	Ft	1,00	31 318,94	31 318,94	31 318,94
PN32	Panneaux entrée de port	Ft	1,00	6 250,00	6 250,00	6 250,00
PN33	Régularisation rideau de bulles et escalier complémentaire	Ft	1,00	- 5 125,00	- 5 125,00	- 5 125,00
PN34	Plus value escalier darse 40t	Ft	1,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
	Total : PRIX NOUVEAUX				728 719,62 €	691 102,62 €

Le montant de l'avenant n°5 au marché initial 2020TX_04 est de 691 102.62 euros HT soit une augmentation de 1.92% du montant du marché.

4) L'avenant n° 6 au marché 2020TVX_04

L'attributaire des marchés de travaux de la phase 1 de l'aménagement du port de La Turballe n'a pas respecté l'ensemble de ses obligations contractuelles en matière d'assurance, notamment concernant l'assurance « Tous risque chantier » et le montant de couverture de la garantie décennale.

Puisqu'elle n'a pas satisfait entièrement aux prescriptions du marché, après négociation avec l'entreprise Charier, il est proposé le principe d'une moins-value aux marchés de travaux de phase 1 via un prix nouveau PN 36 de -100 000 euros HT.

Pour mémoire de leur côté, Les ports de Loire Atlantique ont souscrit une assurance « Construction » comprenant une assurance dommage affectant, la solidité et la stabilité de l'ouvrage, les dommages matériels d'équipements et les dommages immatériels. La moins-value de 100 000 euros vient atténuer le coût de ces assurances d'un montant de 595 545 euros TTC.

5) Les nouveaux montants des marchés 2020TVX_04 et Marché de Prestations Similaires

Désignation	Montant HT
Tranche Ferme	30 579 551.04 euros
Tranche Optionnelle n° 1 VRD	2 002 053.07 euros
Tranche Optionnelle n°2 Quai EMR	1 635 515.63 euros
Avenant n°4	1 687 443.05 euros
Avenant n°5	691 102.62 euros
Avenant n°6	-100 000.00 euros
TOTAL MARCHES 2020TX_04	36 495 665.41 euros
Marché de Prestations Similaires	3 212 166.21 euros
Avenant n°1	37 617.00 euros
TOTAL MPS	3 249 783.21 euros
TOTAL 2020TX_04 + MPS	39 745 448.62 euros

Finalement, au regard de l'accostage financier, ces avenants ne viendront pas, dans la pratique, augmenter le montant des marchés. En effet, les quantités prévues aux contrats n'ont pas été totalement mises en œuvre générant ainsi une économie supérieure au montant cumulé des avenants n°1 (MPS) et n°5 & 6 (2020TVX_04).

6) Accostage financier de la phase 1 à fin février 2023 (hors révision de prix)

En intégrant l'avenant n°1 du Marché de Prestation Similaires et les avenants n°5 & 6 du marché initial 2020TVX_04, nous obtenons un accostage financier de 38 852 860.71 euros HT pour un montant de marchés & avenant n°4 de 39 116 729.00 euros HT.

Désignation	Montant HT	Accostage HT	Delta HT
Tranche Ferme	30 579 551.04 euros	29 925 597.81	-653 953.22
Tranche Optionnelle n° 1 VRD	2 002 053.07 euros	1 913 386.00	-88 667.07
Tranche Optionnelle n°2 Quai EMR	1 635 515.63 euros	1 522 599.94	-112 915.69
Avenant n°4	1 687 443.05 euros	1 674 683.80	-12 759.25
Avenant n°5	/	691 102.62	+ 691 102.62
Avenant n°6	/	-100 000.00	-100 000.00
Marché de prestations similaires	3 212 166.21 euros	3 187 873.54	-24 292.67
Avenant n°1 MPS	/	37 617.00	+37 617.00
Montant total phase 1	39 116 729.00 euros	38 852 860.71 euros	-263 868.29 euros

Pour la tranche ferme, l'économie est générée par le design de la digue élaboré lors des études d'exécution et qui a permis de réduire globalement la quantité de matériaux.

Pour les VRD de l'aire de réparation navale, une partie des réseaux a été up gradée. Les prix nouveaux de l'avenant n°5 se sont substitués à ceux du marché initial, entraînant de facto, une diminution du montant de ce dernier.

Pour le quai EMR, le déplacement de pontons et potences du quai des Espagnols vers le quai EMR s'est finalement révélé sans objet. Le reste des économies est lié à de moindres quantités notamment sur les équipements du quai et sur les clôtures.

Les travaux de phase 1 sont réceptionnés. Même si certaines réserves restent à lever, le futur décompte définitif général devrait-être très proche de cet accostage financier de – 263 868.29 euros HT par rapport au marché initial et hors révisions de prix.

LE COMITE SYNDICAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** Les Prix Nouveaux de l'avenant n°1 du Marché de Prestations Similaires ;
- **VALIDE** Les Prix Nouveaux des avenants n°5 & n°6 du marché initial 2020TX_04 ;
- **AUTORISE** Madame La Présidente à signer l'avenant n°1 du Marché de Prestation Similaires ;
- **AUTORISE** Madame La Présidente à signer les avenants n° 5 et n° 6 du marché initial 2020TX_04.

Fait et délibéré à Saint Nazaire, en séance publique,
le 10 mars 2023

POUR EXTRAIT ET CERTIFIÉ CONFORME

**LA PRÉSIDENTE DU SYNDICAT MIXTE
LES PORTS DE PLAISANCE ET DE PÊCHE DE LOIRE-
ATLANTIQUE**



Lydia MEIGNEN

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID : 044-200091007-20230310-2023031061-DE